

# loi ALUR & PNO

## Le contrat PNO illustré

Ce qui change

Avantages du contrat PNO

Avantages tarifaires



Cliquez sur Outils pour les fichiers au format P

**Le locataire se brûle gravement avec un four présentant un vice de conception et appartenant au propriétaire-bailleur.**

*“ La responsabilité civile du propriétaire-bailleur peut être recherchée. ”*

**Les placards de la cuisine du logement donné en location, mal installés, se décrochent, tombent sur le locataire et le blessent.**

*“ La responsabilité civile du bailleur peut être recherchée. ”*

**La porte palière de l'appartement loué est détériorée à la suite d'un vol et le locataire n'a pas souscrit de garantie vol.**

*“ L'assurance habitation du locataire n'interviendra pas pour l'indemniser du coût des réparations nécessaires. De plus, ce type de sinistre n'est pas garanti par les contrats d'assurance multirisque immeuble. ”*



**Votre appartement, inoccupé depuis plusieurs mois, subit un dégât des eaux en raison du gel.**

*“ Ce cas peut être un motif d'exclusion du contrat d'assurance multirisque immeuble. ”*

**Une fuite provenant d'une canalisation collective détériore votre logement. Une franchise est appliquée par le contrat d'assurance multirisque immeuble sur le sinistre.**

*“ L'assurance PNO prend en charge le montant de la franchise. ”*

**Suite à un dégât des eaux dont on situe mal l'origine (parties communes ou non), votre appartement est endommagé et les experts des assurances du syndic et de vos voisins ne parviennent pas à s'entendre.**

*“ Votre contrat PNO vous permettra d'être indemnisé rapidement et c'est votre assureur qui prendra contact avec les autres assureurs, afin d'exercer les recours qui s'imposent. ”*





